Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** 27 (1990)

**Heft:** 1006

Rubrik: Télécommunications

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

**TÉLÉCOMMUNICATIONS** 

## Patience, on essaie

(pi) C'est en mai 1987 que les PTT ont lancé leur projet de «Communes modèles suisses pour la communication», dans le but de mieux saisir les besoins en télécommunications de la population et d'évaluer les répercussions sociales de la mise en œuvre de nouvelles techniques. Douze communes ou groupements de communes bénéficient ainsi du soutien logistique et financier de la régie fédérale pour la réalisation d'une centaine de projets.

Autant le dire tout de suite: aucun bouleversement n'est à attendre de cette expérience, si ce n'est que la Suisse aura pris quelques années pour tester des réalisations techniquement possibles depuis belle lurette et que nos voisins français, par exemple, pratiquent déjà de longue date. Il y a bien quelques projets intéressants, mais qui touchent finalement assez peu «l'homme de la rue», le consommateur courant pour lequel l'écran à domicile n'est pas encore pour demain faute d'une réelle utilité. Et celui qui suit, même de loin, l'évolution des possibilités offertes dans le domaine des télécommunications s'étonnera qu'il faille un projet-pilote pour tester la transmission de dossiers médicaux entre Nyon et Lausanne, tenter la mise en place d'un centre de commandes pour pièces détachées de motos à Sursee, réaliser l'amélioration des échanges d'informations entre les offices du tourisme régional de Saint-Moritz et cantonal de Coire ou encore offrir aux habitants de Locarno, via le Vidéotex, des informations sur les offres spéciales des commerçants locaux et sur les programmes des cinémas.

En fouillant dans les rapports, on trouve bien une ou deux expériences intéressantes de décentralisation — par exemple ces quatre (oui, quatre!) personnes employées dans un centre de télétravail à Disentis/Mustér, la possibilité pour les étudiants de Maur d'avoir accès depuis chez eux aux ordinateurs des écoles supérieures de Zurich ou l'installation de centres de «visioconférence» à travers le pays — mais rien qui devrait permettre d'apporter une contribution au problème des pendulaires par le transfert en nombre d'emplois dans les campagnes.

On en vient même à se demander pourquoi on fait tant d'essais plutôt que de passer directement au stade de la réalisation généralisée de centres modernes de télécommunications dans tout le pays, à l'image du Val-de-Travers, en ayant soin de mettre à disposition ce service à proximité des utilisateurs: dans les zones industrielles où sont concentrées les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas les moyens de s'équiper du matériel dernier cri mais n'en ont pas moins besoin d'échanger des informations de toute nature avec le monde entier.

C'est à Maur qu'il faut se rendre pour

découvrir l'audacieux et inquiétant projet de téléassemblée communale, avec possibilité, dans un premier temps, de suivre les débats, de faire entendre sa voix et de voter depuis son salon, en attendant le moment où plus personne n'aura besoin de se déplacer, tous les participants étant devant leur télévision (peut-être pourront-ils même zapper, un moment le match de foot, un moment l'achat d'un nouveau véhicule pour la voirie...)

Faut-il saluer les efforts des autorités de Maur pour encourager la participation des citoyens à la vie de leur commune ou déplorer qu'on commence par supprimer les bonnes occasions de se déplacer, celles qui permettent de mieux se connaître à l'intérieur d'une localité? Pour l'heure, ce projet alémanique semble intransposable dans le canton de Vaud: le carnotzet électronique n'est pas annoncé avant plusieurs années.

NOTE DE LECTURE

# Trois grandes dames

(cfp) Anne-Marie Käppeli démontre dans son livre\* qu'il y a encore beaucoup de découvertes à faire dans l'histoire de la Suisse romande. J'ai lu d'un trait cette étude et j'y ai trouvé suffisamment d'indications pour qu'elle constitue un ouvrage de référence. Le soustitre «Ethique et politique du féminisme protestant 1875-1928» donne le ton. Il s'agit en effet de l'évocation de l'action de femmes appartenant à la bourgeoisie pour faire cesser le scandale de la réglementation par l'Etat de l'exploitation sexuelle dans des maisons spécialisées bénéficiant d'une autorisation officielle. Cette campagne abolitionniste a duré longtemps et il a fallu beaucoup de courage pour faire publiquement de la propagande pour cette question de morale sociale. Privées du droit de vote, les féministes n'ont pas hésité à faire du «lobbying», à écrire, à participer activement à diverses associations et à faire intervenir des parlementaires amis lorsqu'il était indispensable d'agir par les moyens politiques existants. C'est l'occasion de redécouvrir le Groupe national qui a marqué sa présence au Grand Conseil de Genève de 1895-1910.

S'il est fait mention des hommes, de toutes tendances, qui participèrent à ces actions, le livre est dominé par trois grandes dames: Joséphine Butler, une féministe anglaise, Emilie de Morsier, née Naville, une féministe protestante d'origine genevoise et Emma Pieczynska-Reichenbach, d'origine bernoise mais née à Paris. C'est pourtant en Suisse qu'elle a été la plus active.

Lorsqu'il s'agit de faire l'histoire des femmes, il y a presque tout à découvrir, c'est pourquoi le livre nous fait aborder de nombreux sujets qui amènent à réfléchir et à se poser d'autres questions. Les trois annexes aideront à aller au-delà, puisqu'il y a une brève bibliographie de vingt femmes et de quinze hommes qui ont joué un rôle dans la lutte abolitionniste; il y a aussi de nombreux «repères dans l'organisation du féminisme suisse romand à partir de l'arrivée de Joséphine Butler» ainsi qu'un extrait généalogique de la parenté Naville-de-Morsier, famille qui a joué un rôle clé dans cette lutte pour une action sociale et morale.

Un regret: pourquoi ne pas avoir indiqué 1925, date de la fermeture des maisons closes à Genève? Cela aurait démontré que le vote négatif de 1896 n'avait été qu'une bataille perdue. ■

\*Anne-Marie Käppeli, *Sublime croisade*, Editions Zoe, collection histoire.